

Monaco compte 4 882 travailleurs indépendants actifs représentant 5 274 activités ouvertes à fin décembre 2018. Cette population est très majoritairement masculine et le secteur tertiaire regroupe la quasi-totalité des activités ouvertes.

Un travailleur indépendant est une personne physique autorisée à exercer à Monaco une activité professionnelle non salariée (artisanale, industrielle, commerciale, libérale). Le statut d'indépendant peut revêtir différentes formes juridiques : en effet, les indépendants peuvent exercer des activités commerciales (taxis, commerçants, coiffeurs...), ou non commerciales (médecins, infirmiers, dentistes...).

### Les travailleurs indépendants : une population très masculine

4 882 travailleurs indépendants sont actifs en Principauté de Monaco à la fin de l'année 2018. On compte dix fois moins d'indépendants que de salariés à la même période.

Les femmes sont très minoritaires parmi les travailleurs indépendants et moins représentées que dans l'emploi salarié du secteur privé : 27,9 % des indépendants sont des femmes en 2018 (soit 1 364 personnes) contre 40,0 % au sein de la population salariée du privé.

La moyenne d'âge des travailleurs indépendants s'établit à 50,6 ans en 2018, soit près de 9 ans de plus que l'âge moyen des salariés du secteur privé à la même période. Par ailleurs, les femmes sont en moyenne plus jeunes de 2 ans et demi que les hommes.

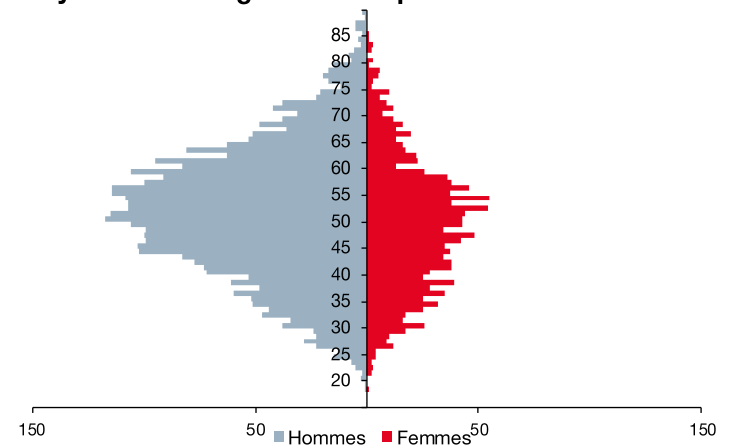
Ce sont les indépendants âgés de 45 à 54 ans qui sont les plus représentés avec 30,7 % de la population. La classe d'âge 55 à 64 ans regroupe quant à elle près d'un quart des travailleurs indépendants au global.

### 1. Nombre de travailleurs indépendants, répartition et âge moyen selon le sexe en 2018

	Nombre d'indépendants	Part	Âge moyen
Hommes	3 518	72,1%	51,3 ans
Femmes	1 364	27,9%	48,8 ans
<b>Total</b>	<b>4 882</b>	<b>100%</b>	<b>50,6 ans</b>

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

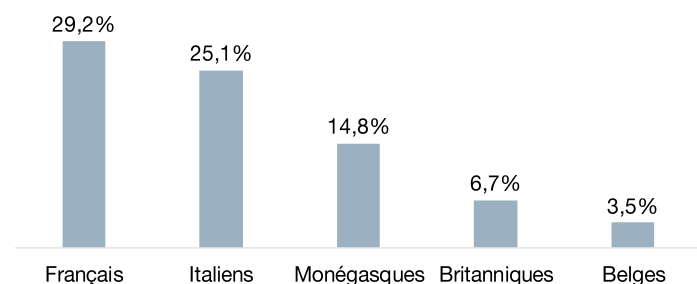
### 2. Pyramide des âges des indépendants en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

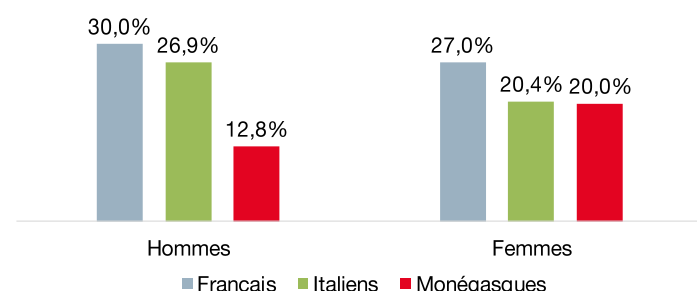
### Français, Italiens et Monégasques sont les plus représentés parmi les indépendants

#### 3. Répartition des principales nationalités représentées parmi les indépendants en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

#### 4. Représentation des trois premières nationalités des indépendants selon le sexe en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

Lecture : Sur l'ensemble des indépendants de sexe masculin, 30 % sont de nationalité française ; sur l'ensemble des indépendants de sexe féminin, 27 % sont de nationalité française.

En 2018, plus de 70 nationalités différentes sont recensées parmi la population des travailleurs indépendants. Les Français sont les plus nombreux et représentent environ trois indépendants sur dix, suivis des Italiens qui regroupent un quart de cette population. Les Monégasques sont au nombre de 719, soit environ 15 % des indépendants (ils représentent 1,9 % des salariés du secteur privé et 28,3 % des effectifs de la Fonction publique en 2018). Les ressortissants de ces trois nationalités, qui constituent la majeure partie des travailleurs indépendants, sont également les plus présents parmi la population résidente de Monaco.

La répartition par nationalité des travailleurs indépendants diffère selon le genre. Si, tant pour les hommes que pour les femmes, le classement des principales communautés les plus représentées reste inchangé, on observe 30 % de Français chez les hommes contre 27 % chez les femmes. Les indépendants de nationalité italienne comptent également une plus grande part parmi les hommes que parmi les femmes (respectivement 26,9 % et 20,4 %). Les Monégasques, au contraire, sont plus présents en proportion chez les femmes : ils représentent 12,8 % des indépendants contre 20,0 % des indépendantes.

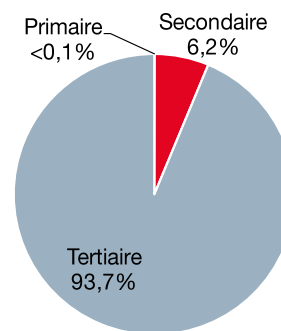
## Le commerce et les services regroupent la majorité des activités des indépendants

Fin 2018, la Principauté compte 5 274 activités ouvertes par des indépendants. En moyenne, à cette période, un travailleur indépendant tient 1,08 activité.

Le secteur tertiaire domine largement l'économie monégasque, et son poids est particulièrement marqué en ce qui concerne les indépendants : plus de 93 % de leurs activités relèvent du tertiaire. En outre, le regroupement de ces activités (design, conseil de gestion, juristes, ingénieurs...) fait apparaître le grand secteur des *Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien* comme étant le plus important avec plus de 30 % des activités des travailleurs indépendants en 2018 et 22,8 % de l'emploi salarié du secteur privé.

Les activités des indépendants ont été analysées à travers une nomenclature sectorielle adaptée définie par l'Insee (voir Note méthodologique). Le *Commerce de gros* est le premier secteur d'activité des travailleurs indépendants de Monaco selon ce regroupement (856 activités ouvertes, soit 16,2 %). Viennent ensuite les *Activités spécialisées* (publicité, design, photographie, traduction...), le *Conseil de gestion*, le *Commerce de détail en magasin*, les *Activités immobilières* (y compris marchands de biens) et les *Services administratifs et de soutien*. Ces six groupes relatifs au commerce et aux services concentrent plus de la moitié des activités des indépendants en 2018 (56,5 % soit près de 3 000). La *Construction* représente moins de 300 activités d'indépendants (alors que plus de 5 000 salariés travaillent dans ce secteur en Principauté de Monaco). Les travailleurs indépendants sont par ailleurs moins nombreux dans le commerce automobile, pharmaceutique, ou encore les métiers de bouche (boucheries, pâtisseries...).

## 5. Répartition des activités des indépendants selon le secteur économique en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

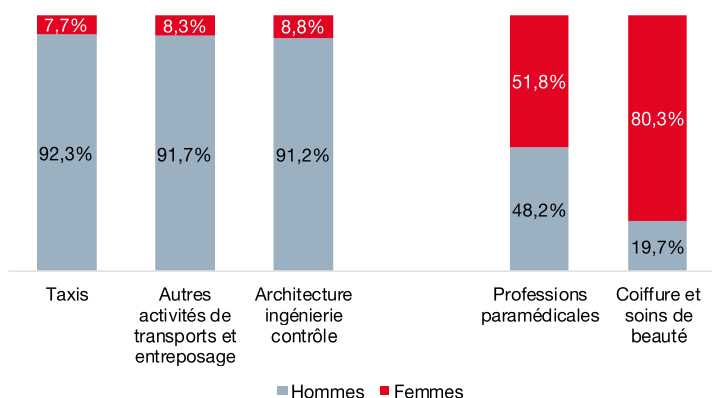
## 6. Répartition des vingt premières activités des indépendants en 2018

	Poids du secteur
Commerce de gros	16,2%
Activités spécialisées (design, photographie...)	11,4%
Conseil de gestion	8,9%
Commerce de détail en magasin	7,3%
Activités immobilières	7,1%
Services administratifs et de soutien	5,6%
Construction	5,1%
Arts spectacles et activités récréatives	4,9%
Information et communication	4,6%
Médecins et dentistes	3,7%
Hébergement et restauration	3,6%
Architecture ingénierie contrôle	2,5%
Enseignement + administration publique	2,0%
Taxis	2,0%
Activités juridiques et comptables	2,0%
Autres services personnels	1,9%
Professions paramédicales	1,6%
Activités financières et d'assurance	1,5%
Coiffure et soins de beauté	1,4%
Autres activités de transports et entreposage	1,4%

Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

## Une répartition hommes-femmes presque paritaire dans les professions paramédicales

### 7. Répartition des activités des indépendants les plus et moins féminisées selon le sexe en 2018



Sources : Caisses sociales de Monaco, IMSEE

La population des travailleurs indépendants étant très majoritairement composée d'hommes, la plupart des activités qui leurs sont liées sont peu féminisées.

Ce sont les *Taxis* et *Autres activités de transports et entreposage* et les activités d'*Architecture ingénierie contrôle* qui comptent le plus d'hommes en proportion (plus de 90 %). Seuls deux groupes d'activités sont tenues par plus de femmes que d'hommes : la *Coiffure et soins de beauté* (composée à 80,3 % de femmes) et, dans une moindre mesure, les *Professions paramédicales* (51,8 %). Ce dernier secteur apparaît d'ailleurs comme celui étant le plus proche de la parité hommes-femmes chez les indépendants à fin 2018.

### Note méthodologique :

- Sont considérées comme travailleurs indépendants toutes les personnes physiques autorisées à exercer à Monaco une activité professionnelle non salariée (artisanale, industrielle, commerciale, libérale), à l'exception des administrateurs non salariés de Sociétés Anonymes Monégasques. Un travailleur indépendant peut avoir plusieurs activités. De même, une activité peut être tenue par plusieurs travailleurs indépendants. Le poids d'une activité est calculé en fonction du nombre d'indépendants liés à cette activité et le poids d'un indépendant est calculé en fonction du nombre d'activités qui lui sont liées.
- L'économie monégasque est découpée par l'IMSEE en 12 Grands Secteurs d'Activité (GSA). Toutefois, l'étude des travailleurs indépendants a conduit à une analyse adaptée aux activités de cette population, à un niveau plus détaillé que celui des GSA. Les regroupements d'activités retenus par l'IMSEE dans ce Focus correspondent à une nomenclature sectorielle définie par l'Insee. Cette nomenclature basée sur la NAF (nomenclature d'activités française) est utilisée dans l'étude [Insee Analyses Île-de-France n°94 \(février 2019\)](#) et décrite en données complémentaires de cette publication.